

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DU FINISTÈRE
POLE FISCAL

DIVISION des professionnels et des particuliers

Le Sterenn

7A, allée Couchouren BP 1709

29107 QUIMPER CEDEX

Affaire suivie par : Ludovic Halbwax

ludovic.halbwax@dgfip.finances.gouv.fr

☎ 02 98 98 36 47

Ref : 234/2016

Quimper, le - 2 NOV. 2016

Monsieur Bruno DEMEURE
Président de la Coordination Rurale
de Bretagne
ZA La Métairie
Bâtiment le Galilée
35520 Melesse

Monsieur le Président,

Par lettre du 17 octobre vous avez appelé mon attention sur la situation des exploitants agricoles du département du Finistère qui rencontrent des difficultés financières en raison des événements climatiques.

Vous me demandez qu'une remise gracieuse de l'intégralité de la taxe foncière sur les propriétés non bâties 2016 (TFNB) leur soit accordée et que la taxe d'habitation puisse faire l'objet d'une exonération pour les personnes les plus touchées.

S'agissant des dégrèvements d'office d'une partie de la TFNB 2016 dont vous faites état dans votre lettre, je vous précise que le département du Finistère n'est pas concerné.

En effet, le plan d'aide en faveur du secteur céréalier arrêté le 28 juillet 2016 par le gouvernement complété par le pacte de consolidation et de refinancement des exploitations agricoles du 4 octobre 2016 porte sur un nombre limité de départements concernés par un dispositif de reconnaissance en calamités agricoles à partir des informations (zonage et type de culture) données par la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM).

A ce jour, aucune procédure de ce type n'est engagée par la DDTM pour notre département.

Toutefois, je vous confirme que les agriculteurs qui justifient de difficultés financières particulières pour acquitter leurs impôts courants, peuvent solliciter des délais de paiement ainsi que des remises ou modérations sur leurs impôts restant dus (impôt sur le revenu, taxe foncière ou taxe d'habitation).

Dès lors, et afin de prioriser les demandes des agriculteurs les plus fragilisés, il me paraît nécessaire de sensibiliser vos adhérents sur le fait que les remises ou modérations demeurent des mesures exceptionnelles visant à répondre, au cas par cas, aux situations dans lesquelles les contribuables sont dans l'impossibilité de payer leurs impositions courantes.

Sous le bénéfice de cette précision, les agriculteurs qui justifieraient de difficultés particulières peuvent tout à fait présenter de façon individuelle, par lettre simple, leur demande de remise ou de modération auprès du service des impôts des particuliers dont ils relèvent.

Ils préciseront la référence et le montant de l'impôt dont ils souhaitent obtenir la remise (et/ou le report du paiement).

Cette demande doit exposer la nature des difficultés rencontrées propre à chaque situation individuelle.

Elle peut être accompagnée de tout document que l'exploitant jugera utile de produire pour justifier de ses difficultés financières.

Les services des impôts des particuliers adresseront aux agriculteurs, à réception de leur demande, un questionnaire leur permettant d'apprécier de façon plus complète leur situation personnelle.

Ce questionnaire est joint à cette lettre pour votre information, étant précisé que le dépôt de ce document ne vaut pas, à lui seul, réclamation.

En ce qui concerne la remise que les propriétaires omettraient de répercuter vers leurs fermiers locataires, il ne m'appartient pas d'en assurer la répercussion, cette démarche étant de nature exclusivement personnelle.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

L' administratrice générale des Finances publiques



Catherine BRIGANT



<p>POUR NOUS JOINDRE</p> <p>Votre correspondant : Tél. : 02 99 Mel. : sip. @dgfip.finances.gouv.fr</p> <p>Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00 avec ou sans rendez-vous</p>	<h2>DIFFICULTES DE PAIEMENT</h2>	<p>POUR VOUS JOINDRE</p> <p>Votre numéro de téléphone :</p> <p>Votre adresse électronique (mel) :</p>
--	--------------------------------------	--

Nom :	Prénoms :	Date de naissance :
-------	-----------	---------------------

Cadre réservé à
l'administration

<p>Service auquel doit être retourné le questionnaire</p>	<p>Votre adresse : Adresse : Code postal : Ville :</p>
---	---

1 – Indiquez l'Impôt concerné

<p>Impôt sur le revenu</p>	<p>Centre des finances publiques : N°fiscal :</p> <p>Références de l'avis :</p> <p>J'ai déjà opté pour : la mensualisation le prélèvement à l'échéance</p>
---------------------------------------	--

REC

<p>Taxe d'habitation et/ou contribution à l'audiovisuel public</p>	<p>Centre des finances publiques : N°fiscal :</p> <p>Références de l'avis :</p> <p>J'ai déjà opté pour : la mensualisation le prélèvement à l'échéance</p>
---	--

REC

<p>Taxe Foncière</p>	<p>Centre des finances publiques : N°fiscal :</p> <p>Références de l'avis :</p> <p>J'ai déjà opté pour : la mensualisation le prélèvement à l'échéance</p>
---------------------------------	--

REC

2 – Noms et Adresses des employeurs ou organismes prestataires pensions, ASSEDIC...

Débiteurs :	Débiteurs :
-------------------	-------------------

3 – Motivation de votre demande ou Changements dans votre situation

Indiquez les motifs de vos difficultés et les changements intervenus depuis le début de l'année
(naissance, licenciement, séparation, décès, divorce, accident, autre...)

<p>.....</p>

4 – Informations nécessaires à l'examen de votre demande

Cadre réservé à l'administration

Personnes vivant habituellement sous votre toit :

Nom et Prénom	Lien	Age	Profession
	Epoux, Concubins, Ascendants, enfants, autres...		

Ressources actuelles des personnes vivant sous votre toit (même non imposables) :

Ressources actuelles	Vous-même	Votre conjoint ou concubin	Enfants	Autres (parents, etc...)
Salaires				
Allocations chômage				
Indemnités de maladie				
Pensions				
Retraites et Rentes				
Autres revenus				
Total (1)				

Prestations sociales	Vous-même	Votre conjoint ou concubin	Enfants	Autres (parents, etc...)
Allocations familiales				
RSA				
Allocation logement				
A P L				
Autres prestations				
Total (2)				

Total (1) + (2)				
-----------------	--	--	--	--

Notification

5 - Charges

Cadre réservé à l'administration

Charges de logement		Montant Mensuel
Loyer restant à charge (APL déduite)		
Autres charges de logement <i>Sauf les emprunts qui doivent être mentionnés dans le cadre « autres charges » ci-dessous</i>	Electricité	
	Téléphone	
	Assurances	
	Autres dépenses	
TOTAL		

Autres charges	Valeur du bien et date d'acquisition	Emprunts		
		Montant à rembourser	Date de la fin des emprunts	Somme à payer par mois
Logement				
Véhicule (s) ¹				
Autres crédits et dettes <i>Précisez :</i>				
TOTAL				

¹ Précisez : Marque : Puissance : Date de 1^{ère} mise en circulation :

6 - Autres renseignements

1. Avez-vous toujours réglé vos impositions avant la date limite de paiement ?

non oui

2. Avez-vous déjà obtenu des délais de paiement ?

non oui
 si oui, - Les avez-vous respectés ? non oui
 - A quelle date ? l'année dernière
 l'année d'avant

3. Délais de paiement demandés :

Montant dû : Nombre d'échéances mensuelles :

4 Etes-vous en situation de surendettement ?

non ouidate de la décision :

7 - Mode de paiement

Cadre réservé à
l'administration

Optez pour le mode de paiement de votre choix en cochant la case appropriée

Prélèvement mensuel sur votre compte
bancaire ou de caisse d'épargne

Précisez le jour du mois qui a votre préférence pour le
prélèvement :

Joignez un relevé d'identité
bancaire

RECD

RIB

Chèque ou numéraire

Je certifie l'exactitude des informations portées sur ce document.

J'ai été informé que les informations recueillies feront l'objet d'une vérification et qu'en cas de
déclaration erronée, la remise, l'octroi de délai et/ou la remise de majoration pourront être annulés.

A..... Le	Signature :	Signature de l'agent d'Accueil :
--------------------	-------------	----------------------------------

**Merci de Joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Postal
ET UNE COPIE DE VOTRE DERNIER BULLETIN DE SALAIRE**